

Sécurité à la chasse : bilan de l'opération nationale de sensibilisation et de contrôles organisée par l'Office français de la biodiversité



Sécurité à la chasse : bilan de l'opération nationale de sensibilisation et de contrôles organisée par l'Office français de la biodiversité

Pour la quatrième année consécutive, l'Office français de la biodiversité (OFB) a organisé une opération nationale de sensibilisation et de contrôles, portant sur le respect des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs.

Entre le 30 novembre et le 15 décembre, la forte mobilisation des 1700 agents de l'OFB a permis d'organiser **1272 opérations de contrôles pendant 2595 actions de chasse**, réparties sur l'ensemble du territoire national, pour un total de **9369 chasseurs contrôlés**.

Une très large majorité des contrôles n'a révélé aucune infraction des règles obligatoires. L'accent a été mis sur la pédagogie et la sensibilisation des chasseurs, avec notamment une distribution de brochures et de guides édités par l'OFB, rappelant les bonnes pratiques en matière de sécurité à la chasse.

Parmi ces contrôles, **214 infractions ont été relevées**, notamment sur : le non-respect des prescriptions du schéma départemental de gestion cynégétique (absence de signalisation des battues) ou le transport à bord d'un véhicule d'une arme de chasse non démontée ou déchargée et placée sous étui.

Pour rappel, le nombre d'accidents mortels, pour la saison 2023-2024, se situe à un niveau historiquement bas, avec six décès de chasseurs. Ce chiffre confirme la tendance à la baisse des accidents mortels qui ont diminué de 77 % sur les 20 dernières années. En plus des contrôles organisés au quotidien par l'OFB, cette opération nationale participe à tendre vers un objectif collectif : **le 0 accident**.

Olivier Thibault, directeur général de l'OFB

Bilan de l'opération : une augmentation de la pression des contrôles en 2024

- 1272 opérations de contrôles (contre 961 en 2023 soit une augmentation de 32 %)
- 2595 actions de chasse (contre 2187 en 2023 soit une augmentation de 18 %)
- 9369 chasseurs contrôlés (contre 7766 en 2023, soit une augmentation de 20 %)
- 214 infractions relevées (contre 169 en 2023 soit une augmentation de 27 %)

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

<https://www.ofb.gouv.fr/>

Crédit photo : Philippe Massit / OFB